

PÉRIODE D'ACCRÉDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

SYLLABUS LICENCE

Mention Informatique

L3 informatique, réseaux et télécommunications

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>

2022 / 2023

12 SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

SCHÉMA MENTION	3
SCHÉMA ARTICULATION LICENCE MASTER	4
PRÉSENTATION	5
PRÉSENTATION DU PARCOURS	5
Parcours	5
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE L3 informatique, réseaux et télécommunications	5
RUBRIQUE CONTACTS	6
CONTACTS PARCOURS	6
CONTACTS MENTION	6
CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.Info	6
Tableau Synthétique des UE de la formation	7
LISTE DES UE	9
GLOSSAIRE	21
TERMES GÉNÉRAUX	21
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	21
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	22

SCHÉMA MENTION

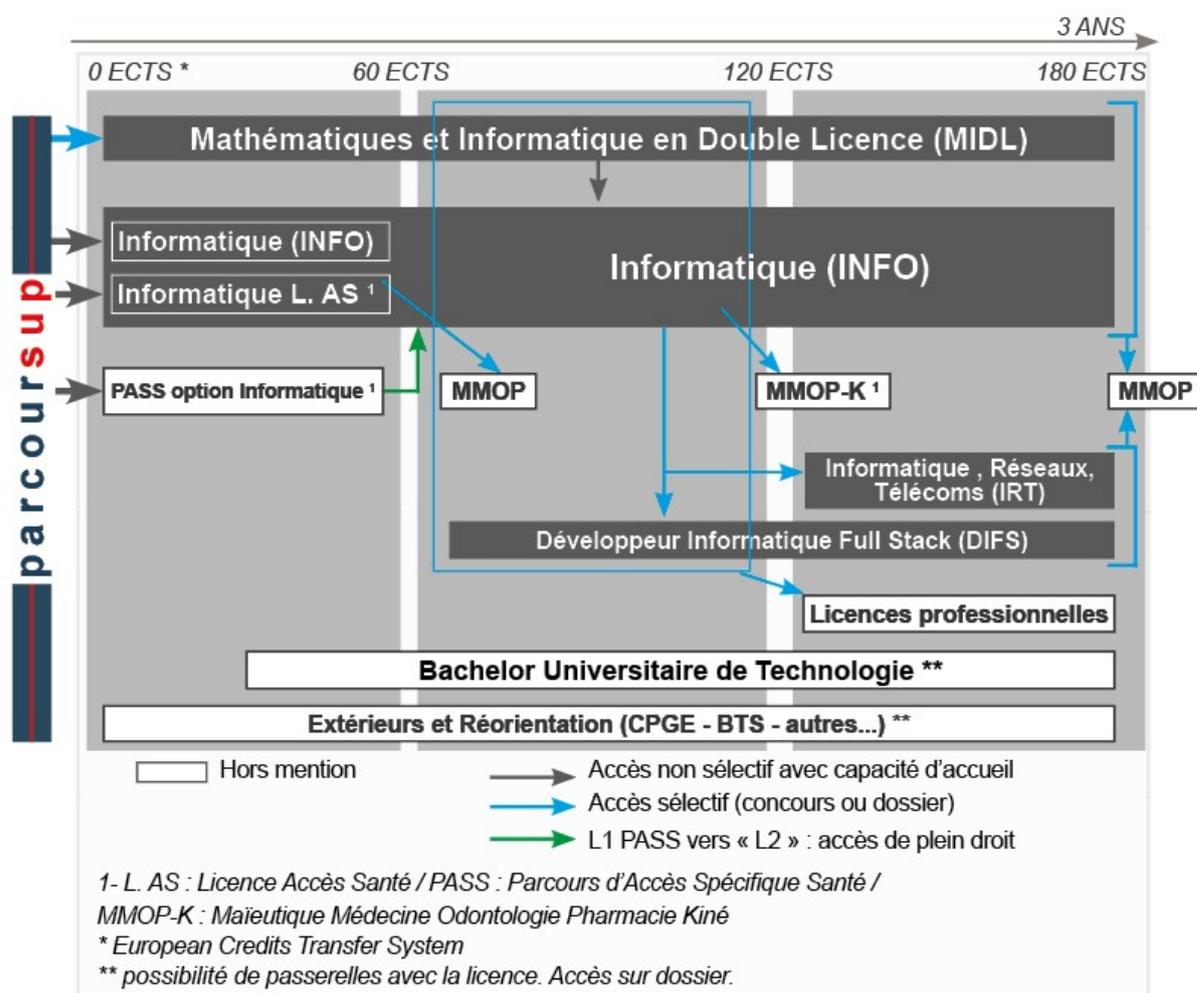
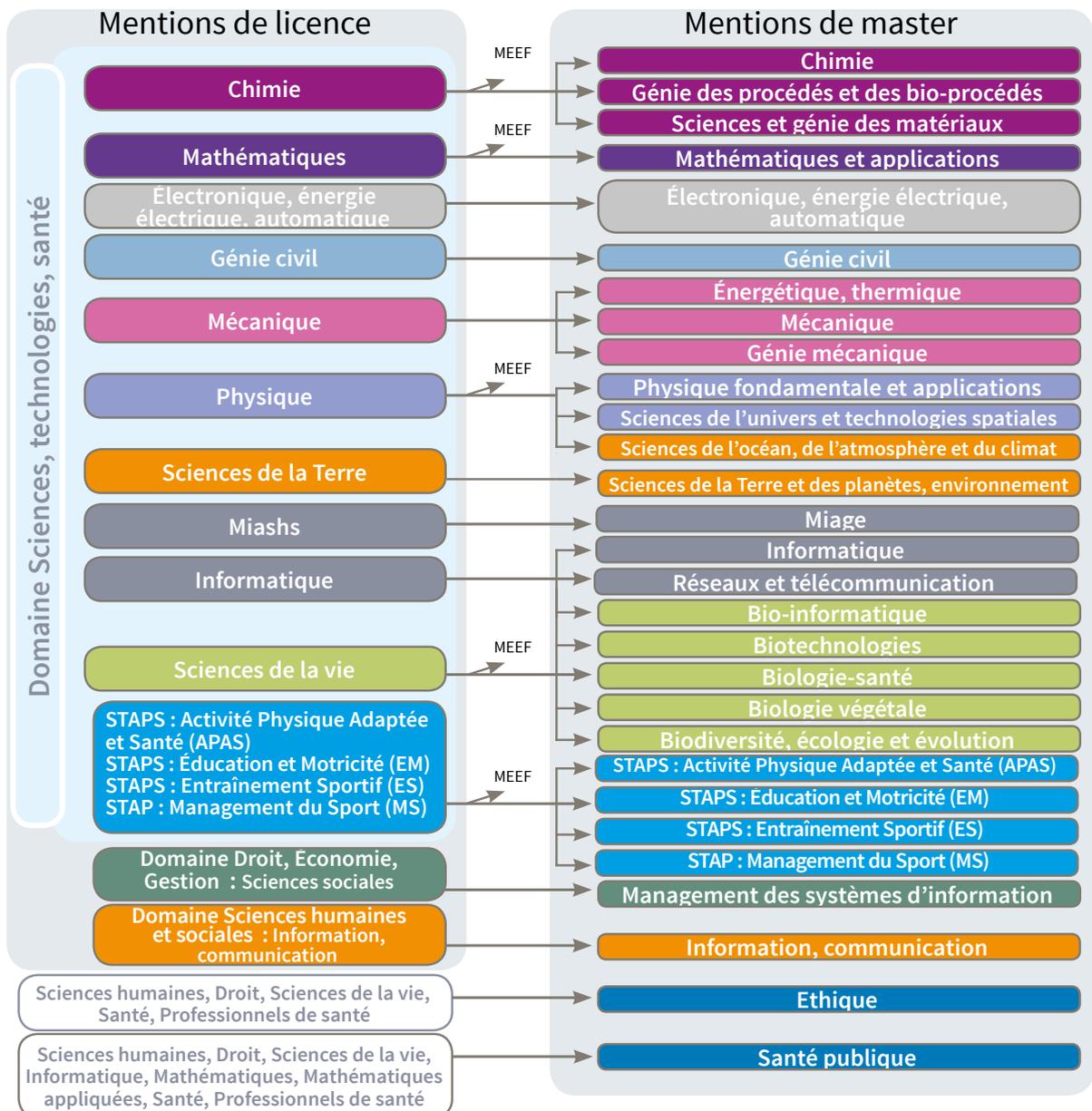


SCHÉMA ARTICULATION LICENCE MASTER

Articulation Licence - Master



PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DU PARCOURS

PARCOURS

Le parcours IRT (Informatique, Réseaux, Télécommunications) vise l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires d'une part pour poursuivre ses études en master RT (Réseaux & Télécommunications) qui comprend plusieurs parcours et d'autre part pour exercer des fonctions professionnelles relatives au déploiement d'infrastructures et de services de communication. Les métiers et fonctions visés relèvent du domaine de l'Informatique et du domaine des Télécommunications. L'approche de formation se doit d'être pluridisciplinaire en couvrant tous les éléments techniques depuis la transmission des données jusqu'à l'offre du service utilisateur (niveau applicatif) en passant par les systèmes de télécommunications, les infrastructures réseaux, le développement logiciel et les architectures Web.

Les compétences visées dans ce parcours sont :

- Comprendre et caractériser les composants d'un système de Télécommunications
- Déployer des architectures de réseaux informatiques
- Installer, configurer et administrer un système d'exploitation et les services essentiels associés.
- Concevoir et développer des applications
- Modéliser et déployer une base de données
- Développer des applications web dynamiques

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE L3 INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

En plus de la voie classique, le parcours IRT est accessible en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Dans ce cas, il permet non seulement un accès à une insertion professionnelle mais également une poursuite d'études par alternance en Master dans le parcours STRI (Services de Télécoms, Réseaux et Infrastructures) permettant ainsi de réaliser 3 années en ayant le double statut étudiant/salarié. Ce master est proposé dans la mention Réseaux et Télécoms du département d'Informatique de l'UPS.

Pour les étudiants n'effectuant pas une alternance en L3, il leur est possible d'accéder soit au Master RT parcours STRI en alternance soit à un autre parcours du Master RT.

Le parcours IRT est un parcours à capacité limitée. Le nombre maximum de places autorisées par le conseil régional pour l'apprentissage est de 16. Les étudiants du L2 Informatique de l'UPS ont un nombre limité de places réservées de droit.

Les admissions sont possibles, sur dossier et éventuellement un entretien, à partir d'un DUT R&T, DUT Informatique, DUT GEII, L2 EEA, L2 prépa et certains BTS.

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE L3 INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

BERNON Carole

Email : carole.bernon@irit.fr

Téléphone : 5.61.82

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

LEROUX Jacqueline

Email : jacqueline.leroux@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561558432

Université Paul Sabatier

U3 - Porte 25

118 route de Narbonne

31062 TOULOUSE cedex 9

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION INFORMATIQUE

MOJAHID Mustapha

Email : Mustapha.Mojahid@irit.fr

Téléphone : 63 18

CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.INFO

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

GASQUET Olivier

Email : olivier.gasquet@univ-tlse3.fr

SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

RODRIGUES Manuella

Email : manuella.rodrigues@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 73 54

Université Paul Sabatier

1TP1, bureau B13

118 route de Narbonne

31062 TOULOUSE cedex 9

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	TP
Premier semestre								
10	ELINR5AM	HARMONISATION	I	6	O	18	18	
	ELINR5BM	INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	I	12	O			
11	ELINR5B1	Outils de modélisation informatique				14	16	6
12	ELINR5B2	Administration des systèmes informatiques				10	8	18
13	ELINR5B3	Techniques de transmission				12	12	12
14	ELINR5B4	Réseaux d'entreprises 1				6	5	7
15	ELINR5B5	Réseaux d'entreprises 2				6	5	7
Second semestre								
	ELINR6AM	INFORMATIQUE ET WEB	II	6	O			
16	ELINR6A1	Conception et programmation objet				14	10	14
17	ELINR6A2	Bases de données et applications web				12	12	14
	ELINR6BM	RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	II	12	O			
18	ELINR6B1	Réseaux d'opérateurs				18	8	10
19	ELINR6B2	Architecture TCP/IP				12	10	14
20	ELINR6B3	Dispositifs et systèmes de télécommunications				34	20	18

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

LISTE DES UE

UE	HARMONISATION	6 ECTS	1 ^{er} semestre
ELINR5AM	Cours : 18h , TD : 18h	Enseignement en français	Travail personnel 76 h

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

UE	INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	12 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Outils de modélisation informatique		
ELINR5B1	Cours : 14h , TD : 16h , TP : 6h	Enseignement en français	Travail personnel 156 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

BANNAY Florence

Email : Florence.Bannay@irit.fr

UE	INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	12 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Administration des systèmes informatiques		
ELINR5B2	Cours : 10h , TD : 8h , TP : 18h	Enseignement en français	Travail personnel 156 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

LATU Philippe

Email : philippe.latu@iut-tlse3.fr

UE	INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	12 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Techniques de transmission		
ELINR5B3	Cours : 12h , TD : 12h , TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 156 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

MARTY DESSUS Didier

Email : didier.marty-dessus@laplace.univ-tlse.fr

UE	INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	12 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Réseaux d'entreprises 1		
ELINR5B4	Cours : 6h , TD : 5h , TP : 7h	Enseignement en français	Travail personnel 156 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

UE	INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	12 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Réseaux d'entreprises 2		
ELINR5B5	Cours : 6h , TD : 5h , TP : 7h	Enseignement en français	Travail personnel 156 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

UE	INFORMATIQUE ET WEB	6 ECTS	2nd semestre
Sous UE	Conception et programmation objet		
ELINR6A1	Cours : 14h , TD : 10h , TP : 14h	Enseignement en français	Travail personnel 74 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TORQUET Patrice
Email : torguet@irit.fr

UE	INFORMATIQUE ET WEB	6 ECTS	2nd semestre
Sous UE	Bases de données et applications web		
ELINR6A2	Cours : 12h , TD : 12h , TP : 14h	Enseignement en français	Travail personnel 74 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

UE	RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	12 ECTS	2nd semestre
Sous UE	Réseaux d'opérateurs		
ELINR6B1	Cours : 18h , TD : 8h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 156 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

TEYSSIE Cédric

Email : Cedric.Teyssie@irit.fr

UE	RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	12 ECTS	2nd semestre
Sous UE	Architecture TCP/IP		
ELINR6B2	Cours : 12h , TD : 10h , TP : 14h	Enseignement en français	Travail personnel 156 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

UE	RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS	12 ECTS	2nd semestre
Sous UE	Dispositifs et systèmes de télécommunications		
ELINR6B3	Cours : 34h , TD : 20h , TP : 18h	Enseignement en français	Travail personnel 156 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

AOUN André

Email : Andre.Aoun@irit.fr

GALY Christine

Email : christine.galy@univ-tlse3.fr

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant.e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant.e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT.E RÉFÉRENT.E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant.e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant.e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.

